

CONGÉS EN 2025

Ambassade du Japon au Sénégal

Congés hebdomadaires : samedi et dimanche

1	mercredi 1er janvier	JOUR DU NOUVEL AN
2	jeudi 2 janvier	CONGÉ DE NOUVELLE ANNÉE
3	vendredi 3 janvier	CONGÉ DE NOUVELLE ANNÉE
4	jeudi 20 mars	JOUR DE L'ÉQUINOXE DU PRINTEMPS
5	lundi 31 mars	*KORITÉ
6	vendredi 4 avril	FÊTE NATIONALE
7	lundi 21 avril	LUNDI DE PÂQUES
8	jeudi 1er mai	FÊTE DU TRAVAIL
9	jeudi 29 mai	ASCENSION
	[samedi 7 juin	*TABASKI]
10	lundi 9 juin	LUNDI DE PENTECÔTE
11	lundi 21 juillet	JOUR DE LA MER
12	mercredi 13 août	*MAGAL
13	vendredi 15 août	ASSOMPTION
14	vendredi 5 septembre	*MAOULOUD
15	lundi 13 octobre	JOUR DU SPORT
16	lundi 3 novembre	JOUR DE LA CULTURE
17	jeudi 25 décembre	NOËL
18	lundi 29 décembre	CONGÉ DE FIN D' ANNÉE
19	mardi 30 décembre	CONGÉ DE FIN D' ANNÉE
20	mercredi 31 décembre	CONGÉ DE FIN D' ANNÉE

N.B.

*(jours fériés musulmans : KORITÉ, TABASKI, MAGAL, MAOULOUD)

– Il est possible que les jours de fermeture de l' Ambassade changent en fonction des jours fériés musulmans qui peuvent être modifiés par décision du gouvernement sénégalais.

– Le nombre de congés annuels sera ajusté de sorte que le nombre total de congés annuels soit de 20.